

## Les numéros / Justice, droits, performativité

### « Présentation : De la performativité des droits »

**Francine SAILLANT**

Les Droits de l'Homme, qu'il faut ici considérer comme droits humains au sens des *Global Human Rights*, c'est-à-dire les droits tels qu'ils circulent, sont discutés, localisés, interprétés, sont plus que jamais objets de nombreuses formes d'appropriations de la part des groupes les plus diversifiés un peu partout dans le monde. L'esprit des textes associant les déclarations et les principes liés aux droits humains se trouve plus que jamais présent dans les revendications des diverses catégories de groupes minoritaires et minorisés. Le droit en tant que véhicule institutionnel et lieu de production des normes sociales est depuis longtemps objet de critiques de la part de nombreux anthropologues, en particulier ceux issus de l'anthropologie juridique ou du courant du pluralisme juridique. Comment allier universalisme des droits et particularismes culturels ? Quoique les anthropologues tentent depuis longtemps de débusquer et de déconstruire les prémices occidentalocentristes et universalistes du droit et des droits humains, de larges mouvements sociaux, un peu partout dans le monde ont paradoxalement trouvé dans le discours et les valeurs des droits humains une façon de se penser et de se projeter, ainsi que d'imaginer et de revendiquer un monde plus juste. La justice n'est pas que l'apanage des juristes, bien sûr ; ceci est particulièrement vrai lorsque la justice et les droits humains sont prétextes de mise en scène dans les espaces les plus diversifiés, des plus formels et institutionnalisés aux lieux publics que sont les places, les parcs ou tout simplement la rue, mais aussi l'internet et autres formes d'exposition et de diffusion de l'écrit et de l'image.

Ce numéro se présente comme une réflexion plurielle sur différentes formes de mise en scène auxquelles les droits humains donnent lieu, ce qui permet d'approcher leurs représentations réfléchies à partir d'actions qui le plus souvent prennent des significations hautement symboliques. Ce numéro fait suite à deux publications récentes : d'abord un numéro de la revue *Alterstices* portant sur les usages du témoignage dans les droits humains (Saillant 2011) et ensuite un ouvrage collectif portant sur l'anthropologie des droits humains (Saillant et Truchon 2012). Il est plus spécifiquement le produit de deux sessions scientifiques, l'une tenue sous ma direction à l'automne 2012, à l'American Anthropological Association (San Francisco), sous le titre *Human Rights and Performativity*, l'autre tenue sous la direction de Alexis Martig au printemps 2013, à l'université Laval (Québec), lors du colloque annuel du CÉLAT au sein du congrès de l'ACFAS, sous le titre *Politique et artistique dans les mobilisations sociales contemporaines : usages, discours et enjeux sociaux*. La présente publication de la revue *Cultures-Kairós* vient en quelque sorte clore un cycle de réflexions sur la mobilisation des droits humains aujourd'hui, en tant que lieux de parole, de discours et de témoignages, mais aussi en tant qu'espace de représentations et de mise en scène des groupes minoritaires et minorisés. Un certain nombre des auteurs présents dans ce numéro de *Cultures-Kairós* ont d'ailleurs participé aux deux publications antérieures. À chaque étape de ce cycle amorcé en 2010, la réflexion collective converge à chaque fois vers les apports théoriques, pratiques et méthodologiques de l'anthropologie à la connaissance des droits humains.

L'anthropologie permet d'aborder les droits humains au-delà de leurs aspects textuels et normatifs, tout comme le proposent Goodale (2009), Goodale et Engle (2007), Wilson (2006) ainsi que de nombreux autres, et comme je l'ai moi-même proposé (Saillant 2012). Au-delà des textes qui les fondent, les droits humains constituent un espace de pratiques et de discours qui renvoient à un tort, tort qu'il faut énoncer : c'est ici que l'étude anthropologique du témoignage à des fins de droits prend toute sa pertinence. Le témoignage est une forme précise de mise en discours des droits humains, il en est une expression narrative. Mis en scène, les droits humains ou les manquements aux droits en sont leur expression performative. La performativité des droits, ou la création itérative des droits jamais complètement acquis

et jamais complètement achevés, à partir de mises en scènes associant discours, normes, revendications, acteurs, publics, actions symboliques est une autre manière d'en faire l'étude. Dire que les droits humains sont le produits de constants processus de négociations et de reformulations, de relecture et d'interprétations, de propositions et d'appropriations est une chose ; dire que ces mêmes droits sont énoncés par l'action collective qui vient en étendre les significations et les ouvrir à des formes étendues de justice, au moins revendiquée, en est une autre. La proposition de ce numéro est d'examiner justement une forme particulière d'action, celle qui serait englobée sous le terme d'action performative.

Le premier texte proposé en ouverture, **Anthropologie et performativité : transformations et connexions** (Saillant) vient préciser ce terme conceptuel de performatif. Les études de performance et la notion de performativité, interdisciplinaires, sont présentées telle qu'elles sont entendues en anthropologie, en tant qu'action qui fait vivre le sens et la parole. Travail sur les identités, comme cela se fait avec le genre, action rituelle, comme dans les mouvements sociaux nouveaux, ou selon Touraine (2013), les mouvements éthico-démocratiques, réinvention du genre ethnographique, tout cela participe de ce mouvement des études de performance. Partie de la production de théories reliées à la ritualité dans des contextes 'traditionnels', l'anthropologie s'intéresse plus que jamais aux rituels urbains et collectifs produits par des mouvements sociaux en quête de justice et multipliant leurs modes de représentations du juste et de l'injuste.

Trois textes suivent ensuite cette proposition. D'abord celui d'Irène Bellier : **La performativité de la Déclaration des droits des peuples autochtones**. L'auteure, qui se consacre à l'ethnographie du débat sur la Déclaration des droits des peuples autochtones, en fait ressortir le travail collectif et sa co-production par des acteurs souvent très éloignés les uns des autres mais qui acceptent, périodiquement, leur mise en scène dans le haut lieu de la production des normes relatives aux droits humains, celui de l'ONU. Il s'agit bien sûr des autochtones eux-mêmes, mais aussi des décideurs, de fonctionnaires, d'instances telles que des forums globalisés. À travers la Déclaration, de longue date attendue et produit d'un magistral processus de médiations multiples, les droits sont performés en tant que réaffirmés, ils sont élargis en incluant la *différence autochtone*, et ils sont aussi objets de compromis. La déclaration elle-même constitue de ce point de vue, sans être nécessairement parfaitement opérante ce qui est une autre question, un acte performatif.

Demeurant dans les lieux de l'institution du droit, Karine Bates, anthropologue et juriste, dans son texte **Performativité et subjectivisation des droits des femmes en Inde**, suggère que « l'observation des rituels judiciaires [soit l'] une des méthodes de recherche qui permette de mieux comprendre de quelle façon la performance du sujet de droit doit être modelée afin que celui-ci puisse être considéré comme crédible, c'est-à-dire afin que son propos, son discours, soit entendu par les représentants du système de droit étatique ». Cela signifie en propre l'étude du rituel juridique en tant qu'espace performatif. Bates analyse le cas particulier des femmes indiennes nouvellement dotées de droits (au sens occidental) et l'écart important qui existe entre leurs droits formels et leurs droits effectifs, étude qu'elle mène depuis les tribunaux indiens. Leur présence aux rituels judiciaires, là où les droits sont performés, montre la difficulté de ces dernières à rejoindre les *happy fews* que sont les femmes de la nouvelle élite indienne.

Par sa contribution **Que faut-il taire « quand dire, c'est faire » ? L'audience d'un demandeur d'asile à l'identité de genre hétérodoxe**, Nathalie Ricard vient compléter ce tableau de l'ethnographie des rituels juridiques, ici celui auquel s'astreignent les demandeurs d'asile allosexuels au Canada, eux qui, pour être acceptés en tant que réfugiés selon le statut de la Convention de Genève, doivent passer l'épreuve de la comparution au tribunal administratif de la Section Protection des Réfugiés : soit celle de faire le récit des raisons de l'émigration, de la discrimination dans le passé et du sort de faire partie d'une minorité sexuelle dans le pays d'origine, et enfin de la participation effective à la vie « gaie » dans le pays d'accueil. Performer sa vie, raconter et se présenter selon les normes attendues, jouer du corps et de la parole, faire que le récit sera reçu, considéré crédible et viendra confirmer l'identité attribuée de gai selon les codes attendus d'un commissaire agissant à la manière d'un juge.

Les deux contributions suivantes nous déplacent vers deux mouvements sociaux, celui des Sans Terre au Brésil et celui des grandes mobilisations pour la démocratie depuis la fin des années 1990 au Chili. Comme le fait remarquer Marie-Christine Doran dans son texte **Les effets de la performativité des droits dans un contexte d'obstacles institutionnels à la justice : le cas du Chili 1998-2014** : « En Amérique latine, la dernière décennie semble confirmer ce qu'avance (...) Goodale et "l'ethnographie des droits humains-dans-le-monde". Depuis le tournant des années 2000, le continent est en effet marqué par une remarquable vitalité de l'action collective et des mouvements sociaux, que plusieurs n'hésitent pas à considérer comme nouvelle ère de mobilisation sur le continent ». Les mouvements sociaux latino-américains ont accroché l'appareil des droits humains à leurs mobilisations depuis la fin des

dictatures, phénomène attribué aux exigences des institutions multilatérales. Au Chili, cela a voulu dire de reprendre les grandes mobilisations qui avaient marqué le Chili des années Allende, mobilisations marquées par des veillées au flambeau, par des peintures murales, par des manifestations artistiques, etc. « À chaque événement il est possible d'observer le renouvellement d'une rencontre émotionnelle autour de la souffrance partagée, au sein d'un répertoire d'action collective alliant mémoire des luttes et nouvelles formes de mobilisations produisant ainsi une revitalisation de l'action collective ». Pour Doran, l'expression publique de la souffrance dans les mobilisations est justement ce qui en a donné le caractère performatif, ou plus exactement la *performativité de l'énonciation d'une idée nouvelle* de la justice.

Pour sa part, Alexis Martig étudie les rituels propres au mouvement des Sans Terre. Dans son texte **Dignité, Droits et Performativité. Le Mouvement des Sans Terre du Brésil**, l'auteur s'intéresse à la subjectivité et à la sensibilité de revendicateurs de droits formels, les Sans Terre, cela à travers des actions culturelles propres au mouvement, actions basées sur la sensibilisation et la formation aux droits et à la citoyenneté. La transformation subjective de ces non citoyens effectifs en est attendue. L'action culturelle (par exemple, le théâtre et autres manifestations artistiques participatives) doit être considérée comme une action performative susceptible de faire advenir le droit et l'égalité à travers un processus de resubjection.

Le texte qui suit nous maintient dans les Amériques et nous fait revenir vers le cas autochtone en suivant avec Jonathan Lamy les actions symboliques de ce mouvement dans l'espace public. Dans **Pratiques performatives et politiques des Premières Nations dans le territoire et l'espace public**, l'auteur nous entraîne dans les pratiques artistiques d'autochtones teintées de revendications, ainsi que vers les pratiques politiques assumant une part artistique dans les modes de représentations politiques. L'auteur en dresse un portrait fort et convaincant, en proposant un répertoire élargi de ce type d'actions, et en puisant aussi mais pas uniquement au mouvement canadien récent qu'est Idle no More. L'auteur répertorie également certaines performances artistiques comme partie des actions performatives, plus larges, au sein du mouvement.

La contribution de Sylvie Bodineau permet de faire le lien entre témoignage et biographie, ainsi qu'avec le caractère performatif de l'identité, ici celle d'un enfant soldat. Plus loin des actions collectives, le genre biographique permet d'apercevoir le sujet des droits dans sa singularité. Dans son texte **Réflexions sur l'autobiographie d'un enfant soldat comme espace de performativité des droits de l'enfant** montre comment le jeune écrivain ex enfant soldat passe d'une identité assignée à une identité appropriée puis comment sa figure publique se met en scène par l'écriture de soi. La biographie devient ici l'espace de création performative d'une identité polémique mais aussi d'un creuset de reconnaissance dans un milieu hautement médiatisée, celui de l'action humanitaire. Ce genre autobiographique permet aussi la circulation des valeurs des droits depuis des acteurs habituellement plus silencieux.

Les deux contributions suivantes sont celle de Karoline Truchon et de Raphaële Bertho. Karoline Truchon s'intéresse aux médias sociaux comme espace de médiatisation et lieu de déploiement des actes performatifs liés aux droits. Dans **Les médias comme espaces de (re)configurations et de (re)négociations des droits humains**, l'auteure approfondit différents cas liés au mouvement des femmes et au plus récent mouvement des Femen, mouvement justement orienté vers des actions symboliques et des lieux d'intervention hautement repérables et dont le potentiel de médiatisation est énorme. Elle se penche plus spécifiquement sur les situations de (ré)appropriations locales de ce que signifie un droit, mais aussi sur les opportunités offertes par les médias sociaux qui trop facilement deviennent des lieux d'instrumentalisation des droits. Elle pose la question du bon usage des appareils de relations publiques sur les médias sociaux à des fins de droits.

La dernière contribution est celle de Raphaële Bertho. Avec **L'homme dans la ville. Réflexions sur la performativité des visuels urbains**, l'auteure nous conduit vers l'urbain comme espace matériel et symbolique. C'est ici au pouvoir des images que l'on s'attache, à celles qui sont censées produire justement la ville et surtout le droit à la ville. On examine des dispositifs divers censés montrer ce qu'est la ville, en comparant des dispositifs normatifs et des dispositifs artistiques. Comment les villes, à travers leurs mises en scène et leurs dispositifs d'images, produisent une idée de ce que serait « cette "forme supérieure de droit" qu'est le droit à la ville : "droit à la liberté, à l'individuation dans la socialisation, à l'habitat et à l'habiter" ».

L'ensemble de ce numéro permet de comprendre de multiples facettes de la performativité des droits à travers l'étude de divers dispositifs, qui sont ceux des débats dans les institutions de créations des droits, ceux des rituels juridiques, ceux des mouvements sociaux et de leurs actions symboliques, ceux de

l'écriture et de l'identité dans le travail biographique du « sujet des droits », ceux des médias sociaux et ceux des images. Du Chili en passant par le Brésil et le Congo, de l'ONU aux tribunaux indiens et aux instances de l'immigration, des médias sociaux aux espaces urbains, mais aussi depuis différents mouvements sociaux (Femen, Idle no More, Sans Terre, LGBT, etc.), ce numéro de *Cultures-Kairós* vient, du moins l'espérons-nous, enrichir l'étude culturelle des droits.

---

## Bibliographie :

GOODALE, Mark (Dir.), *Human Rights : an Anthropological Reader*, Malden: Wiley-Blackwell, 2009.

GOODALE Mark, et Mary, ENGLE (Dir.), *The Practice of Human Rights. Locating Rights, Envisioning Law Between the Global and the Local*, Cambridge University Press, 2007.

SAILLANT, Francine, « Droits humains et témoignages, l'épreuve de la culture », *Alterstices*, 1 : 2, 3-8, 2011.

SAILLANT, Francine, « Pour une anthropologie critique des droits humains », in SAILLANT Francine et Karoline TRUCHON (Dir.), *Droits et cultures en mouvement*, Québec : PUL, 7-26, 2012.

SAILLANT, Francine et Karoline TRUCHON (Dir.), *Droits et cultures en mouvements*, Québec : PUL, 2012.

TOURAINÉ, Alain, *La fin des sociétés*, Paris : Seuil, 2013.

WILSON, Richard Ashby, « Afterword to "Anthropology and Human Rights in a New Key": The Social Life of Human Rights », *American Anthropologist*, 108, 1, 77-83, 2006.

## Notes :

---

### **Pour citer ce document:**

Francine SAILLANT , « Présentation : De la performativité des droits », *Cultures-Kairós* [En ligne], Les numéros, Justice, droits, performativité, Mis à jour le 18/11/2014

URL: <http://revues.mshparisnord.org/cultureskairos/index.php?id=903>

Cet article est mis à disposition sous [contrat Creative Commons](#)